

Les membres du Comité de Pilotage présents soussignés adressent à chacun des maires de la CCAL la lettre qui suit

Monsieur le Maire,

Depuis bientôt un an , une soixantaine de Roms roumains sont présents en permanence sur le territoire de la commune de Mont-Saint-Martin. S'y ajoutent parfois d'autres, qui sont de passage. Le groupe que nous évoquons ne constituent pas des « gens du voyage » et aspirent à s'insérer.

Depuis Janvier 2007 , ils sont de nouveaux citoyens européens, avec la liberté de circuler au sein de l'Union européenne, mais une phase de transition qui sera de quatre ans, crée des obstacles pour leur accès non seulement à l'emploi , mais même aux lieux de préparation à l'emploi. Des élus et des associations demandent, afin de permettre à ces gens l'accès à des droits fondamentaux, le raccourcissement de cette période dite « de transition » dont le terme est , aujourd'hui, prévu fin 2011.

En juin 2008 leur terrible dénuement initial, ainsi que celui des enfants qui pour la plupart sont désormais scolarisés, était tel que comme tout être humain, vous n'auriez pu que les aider à s abriter, à se nourrir, à se vêtir... bien avant d'envisager même la moindre idée d' expulsion ! C'est pourquoi le Maire et la municipalité de Mont-Saint-Martin , son CCAS, les associations humanitaires et de droits de l'homme , des particuliers aussi et de façon tout à fait inespérée parfois, ont collaboré dans les aides apportées à ces quelques familles. Le 28 Novembre, une réunion s'est tenue à Mont-Saint-Martin, en présence du Sous-Préfet RONSSIN , à la triple invitation du Maire de MSM, du Député Christian ECKERT et du Président de la CCAL Edouard JACQUE : un comité de pilotage y a été créé. Et puis, dans l'urgence, il a fallu aider ces familles , dont certaines étaient encore sous des tentes ou dans des cabanes, à passer un hiver qui a été dur. Il y a heureusement eu de nombreux dons de caravanes (!).

Pour prolonger cette solidarité, la Municipalité de Mont-Saint-Martin a proposé au Comité de pilotage de chercher un terrain à partir duquel un projet serait esquissé, avec ferme délimitation du groupe concerné, et posant les bases de propositions facilitant l'insertion de ces quelques familles...Un accord n'a toujours pas pu être trouvé à propos du terrain... vous avez reçu diverses lettres à ce sujet, vous avez eu des échos dans la presse et lors des Conseils communautaires. L'Etat, par les autorités préfectorales, a même proposé de participer pour une somme allant de 70 000 à 90 000 euros à l'aménagement de ce terrain si un accord était trouvé. Ce serait d'autant plus aberrant de ne pas pouvoir trouver un accord.

Dans les échanges de points de vue opposés, il est souvent parlé de « cœur » et de « générosité »...Il nous semble que c'est surtout, outre l'honneur du bassin de LONGWY , l'intelligence d'une situation qui est engagée : fin 2011, ces personnes auront probablement et nous l'espérons pour elles, tous les droits des Européens. Nous l'espérons pour elles car elles appartiennent à des groupes qui ont été discriminés à l'extrême, jusqu'au génocide il n'y a qu'une soixantaine d'années ! Et sur le fond, ce serait lamentable que la construction européenne elle-même soit l'occasion de discriminations accrues à l'égard de ces enfants, de ces femmes, de ces hommes qui aspirent à une vie normale, enfin un peu humaine. Et pratiquement, il faut envisager l'idée, parce qu'ils ont été aidés (ce ne sont pas les aides locales qui les ont fait venir, il ne faut pas inverser la chronologie !) et parce que l'aisance du Luxembourg leur a permis d'un peu mieux survivre, que leur présence soit durable...

malgré les pressions administratives, quelles qu'en soient les formes. Cela, c'est de l'ordre de la lucidité. Et si nous voulons éviter la constitution de « bidonville », mieux vaut accepter clairement la mise en œuvre d'un projet limité dans un cadre légal. Nous sommes soucieux, nous aussi de l'ordre public et de l'aménagement social du territoire... mais cherchons, par delà la tentation d'un refus irrationnel parce qu'excessif, les solutions les plus équilibrées possibles.

Alors plutôt que de s'enfermer dans un refus porté à l'extrême, en diabolisant ce groupe aux limites de la xénophobie, il vaut sans doute mieux faciliter une cohabitation apaisée et offrir à ces quelques familles, tout en restant très ferme sur le nombre concerné par le projet, quelques pistes d'insertion. « La crise » qui aggrave tout ne durera pas éternellement et ces personnes peuvent représenter un potentiel de travailleurs. C'est une tentative à caractère humain.

Si vous-même pouvez proposer un terrain, ou si vous pouvez consentir à une proposition de l'AGAPE, qui pourra être saisie, ou si encore, par des discussions internes aux Conseils communautaires vous pouvez faire avancer une proposition de terrain par la CCAL, nous vous remercions de votre perception lucide de la situation et de contribuer à la moins mauvaise solution possible.